

JANSON DE SAILLY

Projet d'Établissement « JANSON 2026 »

Protocole d'évaluation du projet d'établissement

1	Constitution d'un groupe de suivi du projet d'établissement (membres de la communauté éducative, sur la base du volontariat).
2	Réunion annuelle du groupe de suivi : <ul style="list-style-type: none">■ Les objectifs prioritaires par année scolaire.■ L'évaluation critériée des actions.
3	Bilans intermédiaires présentés aux conseils d'administration de fin d'année scolaire.
4	Bilan définitif en 2026

JANSON DE SAILLY

Collège - Lycée - CPGE

106, rue de la Pompe - 75116 PARIS

Tél : 01 55 73 28 00 - Fax : 01 45 53 43 90

www.janson-de-sailly.fr

Réalisation & Impression : INFOCAP - 01 43 98 00 12



Le projet d'établissement n'est pas une simple obligation institutionnelle (article 401-1 du code de l'éducation). Il constitue d'abord et avant tout un document de référence fixant des orientations prioritaires pour notre établissement scolaire pour les trois prochaines années scolaires. Volontairement construit sur une logique de cité scolaire, ne cherchant pas l'exhaustivité, « Janson 2026 » s'articule autour de 4 axes de progrès à caractère transversal.

Ces axes ont été choisis à partir d'une analyse reposant sur les éléments suivants :

- Le bilan du projet d'établissement précédent (2015/2019)
- Les indicateurs statistiques de l'établissement
- Le projet de l'académie de Paris
- La prise en compte des spécificités Jansoniennes

Chaque axe se décline en objectifs dont le nombre a été également volontairement contraint.

Chaque objectif donne lieu à l'identification d'actions à mettre en œuvre d'ici le terme de l'année scolaire 2025/2026.

Ce projet n'a de sens que s'il est partagé par l'ensemble de la communauté éducative de notre cité scolaire.

Il doit guider notre action collective en utilisant au mieux notre autonomie dans le respect du cadre réglementaire s'imposant à tout établissement du service public d'éducation.

L'équipe de direction encouragera toute prise d'initiatives allant dans le sens des intentions fixées.

Elle saura en faciliter la mise en œuvre.

Puisse ce projet « Janson 2026 » conforter notre établissement dans l'excellence et la promotion de tous ses élèves.

Le proviseur,
Patrick Fournié.

P.S. : Projet adopté par les conseils d'administration du collège (04/07/2022) et du lycée (05/07/2022)

www.janson-de-sailly.fr

Axe 1 : Vivre ensemble dans une cité éco-responsable

Objectifs		Actions
Objectif 1.1	Prioriser une démarche responsable de développement durable	Valoriser les éco-délégués
		Développer les actions citoyennes du CESC
		Labellisation « Restauration collective écoresponsable » : tri sélectif, valorisation de la gestion des déchets, ...
		Développement de la dématérialisation et réduction des dépenses d'énergie et de papier
Objectif 1.1	Transmettre et faire vivre les valeurs républicaines	Participation accrue des élèves aux diverses commémorations
		Valorisation du patrimoine dans le cadre en particulier de l'atelier « Archives et Patrimoine »
		Maintien des événements autour de la promotion des valeurs républicaines
Objectif 1.3	Poursuivre l'amélioration des espaces et des temps d'accueil, de vie et de travail en lien avec le Conseil Régional	Poursuivre la rénovation des espaces (salles de colles, couloirs, WC, ...) et du mobilier
		Équilibrage de la journée de travail des collégiens. Réfléchir aux espaces de travail sur le site Delacroix
		Création de vestiaires dédiés aux personnels techniques
		Réflexion autour de la salle des professeurs du collège (lieu, casiers, ...)
		Offrir un accueil de qualité aux nouveaux membres de la communauté scolaire
Objectif 1.4	Faciliter les relations entre tous les membres de la communauté éducative	Repenser le foyer des élèves (repas des internes, ...)
		Maintien du travail de partenariat avec Les Jansonien, la Fondation, l'Amicale du personnel et les Fédérations de parents d'élèves
		Organisation de moments conviviaux
		Faire vivre la charte « Respect zone »
		Maintenir l'implication de tous dans les instances de concertation et de décision de la cité scolaire (CA, conseils pédagogiques, CVL, CVC, ...)

Axe 3 : Ouvrir et s'ouvrir

Objectifs		Actions
Objectif 3.1	Favoriser et diversifier les échanges internationaux	Développement des échanges avec les pays anglo-saxons
		Promotion de la Section internationale Chinoise au collège et au lycée
		Renforcement des échanges avec les pays européens (Allemagne, Espagne, Italie, ...)
		Poursuite des dispositifs d'ouverture avec l'Asie
		Intégration de la dimension internationale dans les études post-bac : amplifier le dispositif « CPJE »
Objectif 3.2	Encourager l'égalité des chances	Accompagner la mobilité individuelle des collégiens et lycéens
		Renforcement des dispositifs « cordées de la réussite » d'entrées en 2 nd e et en CPGE et CPES
Objectif 3.3	Promouvoir les relations avec les parents	Amélioration de la prise en charge des élèves « à besoins spécifiques » et des élèves fragiles.
		Favoriser les échanges avec les familles, en précisant attentes et procédures, espaces et temps pour l'accompagnement des élèves et étudiants
Objectif 3.4	Dynamiser les partenariats avec les acteurs culturels, économiques et institutionnels	Formation à l'utilisation des outils numériques en début d'année
		Sécurisation des parcours de nos étudiants dans le cadre de conventions avec les universités.
		Élaboration de conventions avec des partenaires culturels (référént culture)
		Valorisation des stages de découverte professionnelle en 4 ^{ème} (mini-stages), en 3 ^{ème} et en 2 nd e
Objectif 3.5	Poursuivre l'étude des Arts et des langues et cultures de l'Antiquité	Poursuite des liens avec les partenaires institutionnels dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).
		Amplifier le nombre de conférences à destination des élèves et des étudiants mais aussi des personnels de la cité scolaire
		Promouvoir l'étude et la pratique des Arts (HDA, arts plastiques, musique, chorale, ...)
		Maintien de la semaine des langues anciennes, du festival des Arts, associés à d'autres actions de promotion

Axe 2 : Accompagner l'élève et l'étudiant dans sa scolarité

Objectifs		Actions
Objectif 2.1	Faire vivre une école inclusive	Optimiser la coordination pour le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers (DIEHP, ULIS, UPE2A) entre les CPE, les AESH (au sein du PIAL) et les infirmières des 2 sites, le médecin, la coordonnatrice du PIAL, l'assistant social, l'enseignante référente, ...
		Promouvoir un climat scolaire serein en étant à l'écoute de nos élèves et étudiants (points écoute, ...)
		Être attentif aux questions de genre (actions du référent égalité filles/garçons, ...) et à toutes formes de discrimination : actions par exemple des référents harcèlement, LGBT+, ...
		Pérennisation des actions d'aide et de soutien aux lycéens et aux étudiants de CPGE
		Pérenniser l'installation de cellules d'écoutes psychologiques pour les élèves et les étudiants
Objectif 2.2	Motiver, donner confiance, permettre à l'élève de choisir son orientation	Amplifier les dispositifs d'aides (Devoirs faits, ...), de tutorat et de parrainage au collège et au lycée
		Au lycée, accompagner au choix des spécialités, utilisation des heures d'accompagnement personnalisé à l'orientation et les 54h annuelles
		Favoriser l'assiduité et prévenir le décrochage au collège et au lycée
		Développer une culture de l'évaluation positive : travail sur le projet d'évaluation au lycée, « Apprendre autrement au collège », ...
		Promouvoir les filières professionnelles en 4 ^{ème} et en 3 ^{ème} et accompagner le projet Avenir dès la 5 ^{ème}
Objectif 2.3	Susciter le goût de l'effort et valoriser les résultats des élèves	Densifier les semaines de l'orientation au lycée (lien avec les PsyEN)
		Renforcement des résultats au baccalauréat : taux de mentions B et TB
		Mieux intégrer la série STI2D dans le paysage Jansonien
		Faciliter les transitions entre CM2 et 6 ^{ème} , 3 ^{ème} et 2 nd e et Tale et CPGE
		Augmenter la participation des élèves aux concours et développer les certifications en langues vivantes
		Pérenniser l'offre d'options pour les lycéens et les collégiens
		Mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé sur les 3 années du lycée

Axe 4 : Communiquer et Promouvoir les usages du numérique

Objectifs		Actions
Objectif 4.1	Approfondir l'utilisation de l'ENT	Maintien du travail de grande qualité réalisé par « l'équipe TICE » (co-DSI, référent ENT)
		100% des élèves et des parents connectés (formation à l'autonomie)
Objectif 4.2	Optimiser la communication interne et externe	Homogénéisation des matériels, logiciels et audio-visuel des salles de classe.
		Améliorer la circulation des informations au sein de la cité scolaire
		Poursuivre le travail engagé sur le site internet
Objectif 4.3	Diversifier les pratiques pédagogiques par l'apport du numérique	Remettre en service les écrans à l'intérieur de la cité scolaire
		Installer « Janson » sur les réseaux sociaux
		Poursuivre le travail effectué sur la signalétique
		Réfléchir à la continuité pédagogique grâce aux plateformes numériques
		Encourager l'usage des manuels numériques
Objectif 4.4	Former l'esprit critique, un enjeu de la culture informationnelle	Harmoniser les supports numériques par disciplines
		Formation de professeurs ressources dans chaque discipline aux usages du numérique : correspondants numériques disciplinaires
		Accompagnement des projets liés au numérique (référént pour les usages du numérique, référent Moodle)
		Valorisation des pratiques pédagogiques liées au numérique
		Élaboration d'une charte du numérique
		Formation à la maîtrise des savoirs et des compétences info-documentaires
		Mise en œuvre d'une Éducation aux Médias et à l'Information
		Sensibilisation au droit du numérique, à la propriété intellectuelle et à la protection des données personnelles (RGPD)